

ANNECY, LE LUNDI 21 JUILLET 2025

VIE INSTITUTIONNELLE

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie s'est réuni en Commission permanente

Lundi 21 juillet, l'Assemblée départementale s'est réunie en Commission permanente. Voici une sélection des délibérations votées.

▪ Action sociale et solidarité territoriale

- **746 606 €** aux associations Chez Daddy, Groupe SOS Transition Ecologique et Territoires ainsi qu'au Centre Hospitalier Annecy Genevois en soutien à leurs actions en faveur des résidents d'EHPAD, des personnes vivant à domicile et de leurs aidants.

- Dans le cadre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) 2025, les enveloppes ont été réparties par Canton comme suit : **870 000 €** pour Annecy 2, **93 025 €** pour Annecy 4, **1 586 550 €** pour Cluses, **1 780 000 €** pour Evian-les-Bains, **2 000 000 €** pour La-Rochesur-Foron et **1 200 000 €** pour Sallanches.

- **150 000 €** à destination de Co'Yaute 2026 pour l'organisation du salon international des acteurs et des professionnels de la sécurité et du secours ainsi que du congrès national des sapeurs-pompiers de France.

▪ Environnement, agriculture et forêt

- **116 936 €** à la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (FDPPMA) et les Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) du Chablais Genevois, de l'Albanais, du Lac Léman Français et du Faucigny pour leur programme d'actions 2025, incluant notamment l'acquisition d'équipements.

- **1 365 131 €** alloués pour soutenir 91 dossiers relatifs à 6 dispositifs liés à l'investissement dans les exploitations d'élevage, aux conditions des éleveurs en espace pastoral, à la transformation et à la valorisation des productions agricoles, à la création de dessertes forestières, ainsi qu'à l'investissement dans les entreprises forestières et les scieries.

- **957 052 €** attribués à la Société coopérative agricole fruitière des Hauts-Fleury, située à Mieussy, pour la reconstruction d'un bâtiment détruit, à la suite d'un incendie survenu en septembre 2023.

- **800 000 €** à l'entreprise Masson SA dans le cadre de la modernisation du matériel de la ligne de fabrication des reblochons et l'acquisition d'une cuve de stockage en acier inoxydable pour le lait cru.

▪ Tourisme

- **107 047 €** attribués à la commune de Morillon pour la création de sentiers thématiques au sein de la station.
- **200 000 €** pour la commune de La-Balme-de-Sillingy pour l'aménagement et la requalification du Domaine du Tornet.
- **3 000 000 €** dans le cadre du projet de restauration et de valorisation de l'Abbaye d'Abondance, portée par la commune d'Abondance.
- **1 000 000 €** destinés à la commune de Morzine pour la reconstruction des écuries municipales à Avoriaz, afin d'assurer le stockage des calèches et des volumes de paille nécessaires à l'exploitation hivernale.

▪ Education

- **1 300 000 €** destinés à 45 collèges publics au titre de la dotation globale de fonctionnement 2025, leur permettant de faire face aux charges d'administration générale, d'entretien et leurs activités pédagogiques.
- **200 000 €** répartis entre 40 collèges publics pour la maintenance quotidienne.

▪ Sport

- **273 240 €** à destination d'organismes d'événements sportifs, du CSAV Handball Annecy-le-Vieux en tant que club de sports collectifs de haut niveau ainsi que pour la scolarité des sportifs haut-savoyards aspirant au haut niveau.
- **122 591 €** répartis entre 10 associations et comités sportifs notamment pour l'achat de matériels sportifs.
- À l'occasion de la Coupe du Monde de VTT UCI 2025, une enveloppe de **274 160 €** est attribuée à la commune de Morillon pour l'organisation de l'épreuve enduro, et **289 726 €** sont alloués à l'Office de Tourisme des Gets pour l'organisation des épreuves de descente, cross-country olympique et cross-country short-track.
- **98 496 €** répartis entre les communes d'Habère-Poche pour la réfection du tremplin de saut à skis, de Cordon pour la sécurisation et l'aménagement du site de Rochefort et de Faverges-Seythenex pour la création d'un pumptrack.
- **2 946 031 €** au titre du Plan Rugby pour la réalisation de 2 terrains de rugby et un club house à Bonneville.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse
Célia PICARD
06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse
Leslie GUILLEMAIN
06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr
hautesavoie.fr/espacepresse
@htesavoiepresse